

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.

17516 / 11604

ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Aménagement parking Baillet à Plan-De-Cuques », la Métropole envisage la création d'un parc public de stationnement de véhicules au droit du futur parc urbain communal de Plan-De-Cuques.

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 500 000 euros HT.

L'opération visée n°2019100700, a été créée pour un montant initial de 500 000,00 euros TTC par délibération n°VOI 017-5285/18/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence en date du 13 décembre 2018.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.